

un problème, s'il y a un accord tripartite et une administration tripartite mettant en cause le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les municipalités, vu notamment, si je comprends bien, que l'interprétation du bill, en fonction de l'appendice du 11 janvier, en tant qu'il vise les personnes allant d'une province à l'autre, ne dépend pas d'une décision ni d'un principe du gouvernement fédéral, mais d'un accord entre les provinces. Je vois mon honorable ami hocher la tête. Je puis seulement donner lecture du principe dont s'inspire le bill, et à la page 28...

**L'hon. M. Martin:** Le député pense-t-il que j'ai été injuste en disant que ces questions, toutes importantes, pourraient être traitées quand nous nous formerons en comité? Il pourrait poser ces questions alors. Je dois me borner à dire pour l'instant que je pourrai fournir les explications quand nous nous formerons en comité. Je ne veux pas susciter des obstacles au député. J'essaie de trouver une méthode qui nous sera le plus utile possible à nous deux.

**M. Winch:** En discutant le projet de loi, j'essaie de soulever les points tels qu'ils m'apparaissent. Le ministre pourra expliquer les principes en comité, mais, en lisant le bill n° 436, je comprends nettement que le gouvernement fédéral est disposé à verser la moitié de tous les frais des personnes de passage d'une province à l'autre, mais il faudra s'entendre effectivement avec les provinces. Il m'est impossible de trouver un autre sens au bill et à l'appendice du 11 janvier. Si cette interprétation est erronée, j'espère bien que nous obtiendrons une explication du ministre quand nous nous formerons en comité.

Monsieur l'Orateur, le problème est des plus importants. Les députés et le ministre peuvent être sûrs que nous nous réjouissons de la façon entièrement nouvelle dont le gouvernement libéral aborde ce problème, car elle est nouvelle! Avant, il s'en remettait à la police, au gaz lacrymogène et au gourdin. Je sais, j'y ai même goûté. Jusqu'ici, même si le problème du chômage se posait dans toutes les provinces, aucune loi ne nous permettait d'obtenir quoi que ce soit du gouvernement fédéral. Il fallait compter sur le sens des responsabilités des autorités provinciales. Le ministre nous présente maintenant un projet de loi. Nous l'accueillons de bon cœur. Nous regrettons qu'il ne garantisse pas une assistance sociale complète. Nous espérons qu'il repassera le problème dans son esprit et consultera peut-être certains de ses propres fonctionnaires et l'un de ses sous-ministres, qui est allé en Colombie-Britannique, à qui tous ces problèmes sont très

[M. Winch.]

familiers, pour s'assurer que lorsque le bill sera finalement adopté en comité, il ira aussi loin qu'il est humainement possible, compte tenu de la perspicacité plutôt limitée des libéraux, et qu'il servira le mieux possible, même s'il reste encore bien en deçà de ce que notre groupe souhaiterait, à assurer qu'aucun citoyen canadien, sans égard à la province ou à la municipalité dont il relève, ne manquera de nourriture, de vêtements ou de logement.

**M. C. E. Johnston (Bow-River):** Je veux dire quelques mots sur le principe dont s'inspire le bill. Comme les honorables préopinants, j'ai eu du mal à parcourir le bill, parce que...

**L'hon. M. Martin:** L'honorable député n'est-il pas d'avis qu'il vaudrait mieux avoir cette discussion générale au comité où nous pourrions tous y participer?

**M. Johnston (Bow-River):** Je partage l'avis du ministre, malheureusement, cela ne fait que confirmer ce que j'allais dire, que ce n'est que vers midi et demi...

**L'hon. M. Martin:** Permettez-moi un mot d'explication. La Chambre me croira lorsque je dis que je ne suis pas habitué à provoquer une impolitesse. La Chambre m'a accordé, hier soir, son entière collaboration. Je croyais que nous avions déposé, contrairement à la coutume, 100 exemplaires du bill sur la table et j'avais présumé que distribution en était faite.

**M. Diefenbaker:** Pourquoi?

**L'hon. M. Martin:** J'ai fait cela par politesse hier soir. Ce n'était pas faute...

**M. Diefenbaker:** Pourquoi le ministre n'ajourne-t-il pas le débat, afin que le bill puisse être étudié?

**L'hon. M. Martin:** L'honorable député sait pourquoi. L'honorable député d'Hamilton-Ouest (M<sup>me</sup> Fairclough) et la Chambre en général, avec qui nous avons discuté cette question, en comprennent la raison. En principe, le bill est en tous points semblable à l'accord, ainsi que l'indiquera l'honorable député d'Hamilton-Ouest. Je voudrais seulement que la Chambre sache qu'il n'y a pas eu d'incorrection.

**M. Johnston (Bow-River):** Loin de moi la pensée d'accuser le ministre d'incorrection. Je rappelle simplement que ce n'est pas avant midi et demie ou une heure moins le quart que j'ai reçu mon exemplaire du projet de loi. Il n'était pas au bureau de poste à ce moment-là. J'ai dû téléphoner au secrétaire des *Débats* pour savoir où le trouver. J'ai fini par l'obtenir moi-même directement, du maître de poste. Il nous est par conséquent